

CAP Tennis de table

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire **du 01 septembre 2023**

Le Président René Lietta ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence, et notamment Gilles Corgini, Président de l'OMS de Pontarlier.

1/ Rapport moral :

René évoque la saison écoulée, souligne la bonne ambiance au sein du club, et le plaisir des adhérents à se retrouver.

Il fait état du travail réalisé par Philippe pour le site internet, et précise que ce dernier souhaite reprendre la construction pour mieux l'adapter. Un grand merci pour ce travail bénévole.

Il évoque également le loto, qui sans être dans les meilleures crues, s'avère néanmoins nettement bien rentable (pour mémoire, certaines associations ont obtenu un résultat négatif, ce qui a engendré un flottement quant à l'engagement).

Il remercie les capitaines des équipes engagées en compétition, cette place demandant une implication non négligeable.

Il indique que nous connaissons depuis peu les dates des AG du comité et de la ligne, bien tardives puisque programmées sur la fin-septembre.

Enfin, il termine le rapport moral en ayant une pensée pour notre collègue Jean-Luc Carmantrand, disparu cette année. Ce mot est partagé par la plupart des membres présents, qui évoquent une très belle personne, un adversaire coriace et attachant.

2/ Rapport sportif 2022-2032 :

René présente les résultats sportifs de la saison passée :

L'équipe 1 (R2) obtient la montée en R1. Un excellent résultat, bravo à eux !

L'équipe 2 (R4) se classe en bonne position.

L'équipe 3 (D1), maintien pas facile mais réussi.

L'équipe 4 (D2), descente logique en D3 (après une montée l'année dernière), en s'étant très bien battue et ayant accroché tous les matchs ;

La montée en R1 amène l'obligation de disposer d'un juge-arbitre. Jacques propose de s'en charger, et Philippe de le seconder au besoin.

Un réflexion sera également nécessaire pour l'inscription d'une équipe « jeunes ».

Critérium : Le CAP est toujours été bien représenté sur cette compétition, et de belles performances ont été enregistrées sur cette compétition.

Coupe Barbier : sur cette compétition également, une belle représentativité, et même plus puisque deux équipes ont remportés leur tableau, Jacques et Richard, et Philippe et Jean-Paul.

Félicitations à eux et aux autres engagés.

3/ Rapport financier :

Philippe Marechal présente les éléments financiers relatifs au club.

La situation financière est satisfaisante, puisque le résultat présente un bénéfice de près de 3000 €. Cette situation s'explique notamment par un loto très correct, un nombre de jeunes à l'entraînement en augmentation, et peu de dépenses spécifiques nécessaires.

Philippe fait également état des actifs du club, sur le compte courant et l'épargne. René ajoute que ces actifs permettent d'avoir une vision sur les modifications à venir, notamment l'achat de matériel si une nouvelle salle est attribuée.

Au vu de ces éléments, et même si nous avons bien conscience d'une augmentation très probable du coût des licences, le Bureau du CAP propose de maintenir les tarifs actuels.

L'assemblée délibère et valide à l'unanimité le rapport financier et le montant des adhésions :

- _ licence promotionnelle : 50 €/an ;
- _ licence traditionnelle : 100 €/an ;
- _ licence jeune : 100 €/an (y compris entraînements dirigés).

4/ Renouvellement des membres du Bureau

Anthony MESSIKA rappelle les règles de l'élection du Bureau, suivants les statuts du CAP tennis de table. Le Bureau est constitué de 6 à 10 personnes. Le Bureau est renouvelable annuellement par tiers. Sur les membres actuels, le renouvellement concerne Philippe Marechal, Jacky Landry et Anthony Messika.

À la suite de la proposition de remplacement, 3 personnes font actes de candidature, Philippe Marechal, Jacky Landry et Anthony Messika. Après le vote des adhérents, et l'approbation à l'unanimité, le Bureau pour l'année à venir est constitué de la manière suivante :

- _ Président : René Lietta
- _ Vice-Président : Florian Carrez
- _ Vice-Président : Etienne Godard
- _ Trésorier : Philippe Marechal
- _ Secrétaire : Anthony Messika
- _ Secrétaire-adjoint : Michel Maugain
- _ Conseiller : Jacky Landry
- _ Conseiller : Gilles Corgini

Equipes :

Il est évoqué la constitution des équipes, avec les éléments actuellement à disposition. Il en ressort plusieurs difficultés liées notamment à plusieurs membres victimes de blessures diverses. Le Président sollicite chacun pour faire preuve de compréhension et accepter de jouer dans l'équipe la mieux adaptée pour le bien du club.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la réunion, et espère que le tournoi amical du lendemain se passera au mieux.